

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC ENTREPRISE MARNE LA VALLEE, IMMEUBLE NEOS 14 AVENUE DE L EUROPE 77144 MONTEVRAIN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

M Miguel LOPES DA SILVA , représentant de la société A2M S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 12 AVENUE CLEMENT ADER 94420 LE PLESSIS TREVISE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M Miguel LOPES DA SILVA	400	4 000 €
M Anthony DA CRUZ	200	2 000 €
SAS LUTO INVEST	400	4 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30087 33831 00020599101 20

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 15 mars 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

JST14

Rui-Miguel PINHEIRO
Responsable Pôle Entreprises
ruimiguel.pinheiro@cic.fr

CIC Est
Agence Entreprise Marne La Vallée
Immeuble Neos
14 avenue de l'Europe
77144 MONTEVRAIN